



Il sera ce que nous en ferons

Informations sur la nouvelle salle de l'ASVEL

Suite à l'annonce du choix du site du stade George Lyvet pour la nouvelle salle de l'ASVEL (dite Arena) nous avons rencontré plusieurs fois la ville de Villeurbanne et la direction de l'ASVEL. Nous vous transmettons le résultat de ces rencontres.

→ Les questions posées par la construction de cette salle

- L'impact de la nouvelle salle dans l'environnement du quartier
- La circulation et les nuisances dans les rues Marcel Cerdan et du Cimetière
- L'impact de la zone commerciale ou restauration annoncée, associée à la nouvelle salle
- L'utilisation de la nouvelle salle pour d'autres manifestations sportives et des spectacles
- L'utilisation de la nouvelle salle pour des expositions aujourd'hui proposées dans le Double Mixte (info Le Progrès)
- L'utilisation future de l'Astroballe
- L'information, et la concertation, avec les habitants du quartier riverain.
- Le devenir du patrimoine que représenté le stade George Lyvet

→ Nos demandes particulières

- L'interdiction de la circulation dans les rues Marcel Cerdan et du Cimetière, sauf aux riverains, lors des matchs ou manifestations dans la nouvelle salle.
La requalification et la valorisation des ces deux rues.
Le report du stationnement des camions des télévisions et médias dans un autre secteur.
- Une visibilité du patrimoine représenté par le stade et les fortifications par une intégration dans l'architecture globale :
 - l'ensemble du portail de la rue Marcel Cerdan
 - le buste de George Lyvet
 - la plaque faisant mémoire de son assassinat
 - les éléments de fortification constitués par le « bastion » sur l'esplanade d'entrée du stade actuel et l'élément de portail sur la rue Marcel Cerdan
 - Un rappel de l'histoire du stade
- Une prise en compte de la situation particulière des maisons à l'extrémité de la rue Marcel Cerdan. En effet, des propriétaires d'une des maisons ont des difficultés à vendre du fait de l'implantation de la nouvelle salle.
- L'organisation d'une réunion d'information et de concertation de l'ensemble des habitants et particulièrement ceux directement concernés par la construction et l'utilisation de la nouvelle salle.

→ Les réponses à ce jour (Ville et ASVEL)

- L'équipe de réalisation de la salle se compose de
 - Le promoteur : DCB (Didier Caudar Breille) (qui a construit le Silky d'Alstom dans le Carré de Soie)
 - Le constructeur : Floriot
 - L'Architecte : Pierre Barrillot
 - L'ASVEL (maître d'ouvrage)
- L'emprise de la salle
 - Le terrain (stade George Lyvet plus esplanade de la Maison pour Fêtes) qui appartient à la ville et sera, en principe, loué à l'ASVEL (pas d'achat envisagé) par un bail emphytéotique
 - La hauteur de la salle sera à peu près la même que celle de l'Astroballe
- Délais
 - Actuellement : l'étude de la salle en est au stade d'avant projet sommaire.
 - Mi 2017 : le projet sera défini. Il ne faut pas attendre d'informations précises et/ou définitives avant cette date
 - Début 2018 : dépôt du permis de construire (délai lié au vote du nouveau PLUH à fin 2017)
 - Objectif opérationnel : 1^{er} semestre 2020
- Gestion et utilisation de la salle (le terme salle inclut toutes les salles annexes)
 - La salle est totalement de statut privé et donc doit trouver dans son utilisation la couverture financière de l'exploitation. Ainsi, outre les matchs de l'ASVEL, sont envisagés
 - des spectacles : pas d'info sur le nombre, mais le promoteur s'est engagé auprès de la métropole à s'harmoniser avec la Halle Tony Garnier pour coordonner le calendrier.....
 - d'autres manifestations sportives
 - des propositions dans le secteur économique (entreprises pour séminaire, formation, etc...)

- La question de l'utilisation de la salle comme lieu d'exposition en remplacement du Double Mixte, l'ASVEL et la ville disent n'avoir pas plus de précisions mais ne sont pas opposées.
- Accès à la salle pour les spectateurs
 - Une pré-étude a été menée par la Métropole à la demande de l'ASVEL pour vérifier la faisabilité pour les deux lieux envisagés. Maintenant que le choix est fait, la Métropole lance une 2^{ème} phase d'étude. Pas d'information actuellement
 - Pour ce qui est des rues Marcel Cerdan et du Cimetière. Une requalification est envisagée par la ville. L'accès aux riverains étant maintenu.
 - La fermeture des rues lors des matchs ou manifestations ne pose pas de problème pour l'ASVEL. Au contraire ces rues qui sont à proximité immédiate de la nouvelle salle, sont à traiter en termes de sécurité pour les déplacements de visiteurs piétons, sans oublier Vigipirate, et une fermeture irait dans le bon sens.
 - Les berges du canal seront valorisées en particuliers les modes doux.
 - La ville pense que le stationnement des camions télé et média peut être implanté au niveau de la salle
- Maisons à l'extrémité de la rue Marcel CERDAN
 - Deux maisons sont situées à l'extrémité de la rue Marcel Cerdan (une en copropriété, une appartenant à un bailleur social). La ville pourrait se porter acquéreur de ces maisons. En accord avec la ville il est donc proposé aux propriétaires de la copropriété d'envoyer une lettre à la ville avec leur souhait de vente.
 - L'ASVEL n'a pas d'opinion sur ces maisons, par contre une opération de type rachat par la ville ou la Métropole donnerait des possibilités pour les accès
- La question des commerces
 - L'ASVEL, suivi par la ville, n'envisage pas pour son propre compte d'autres commerces que ceux que l'on trouve à l'Astroballe
 - Par contre, le constructeur, avec la Mission Carré de Soie, pourrait envisager la possibilité d'une exploitation commerciale, restaurants ou bureaux. Actuellement l'urbaniste du Carré de Soie, Bruno Dumétier travaille dessus.
- Utilisation de l'Astroballe
 - L'Astroballe est une salle municipale. La ville souhaite garder la maîtrise de son utilisation sans précision actuellement. L'ASVEL est en relation avec l'ASVBF avec l'idée d'une grande équipe féminine de basket métropolitaine et la possibilité de match à l'Astroballe.
- L'aspect patrimonial
 - Nos propositions de conserver certains visuels évoquant le patrimoine du stade Georges Lyvet a été pris en compte par la ville qui s'est engagé à l'inscrire au cahier des charges du bâtiment. Une lettre a été envoyée au Maire dans ce sens.
 - L'ASVEL n'a pas d'opinion mais l'idée de relier la future salle au stade et au dynamisme de Lazare Goujon ne semble pas être sans les intéresser.
 - On a proposé de rencontrer l'architecte pour discuter de l'insertion de ces visuels dans le projet.
- La concertation
 - Une seule réponse, une présentation du projet pourrait être faite lors de notre prochaine AG. (Attention cette AG se déroulera vraisemblablement en septembre 2017 compte tenu des différentes élections d'avril, mai, juin.....)

Conclusion

Actuellement, il est bien difficile d'avoir des informations précises et surtout de pouvoir discuter sur des réalisations concrètes, compte tenu du fait que chacun, ville et ASVEL, se retranchent derrière le fait que l'étude en est à un avant projet. Par contre l'utilisation importante de la salle, de droit privé, qu'elle soit sportive, spectacle ou commerciale est actée.

Nous avons convenu avec l'ASVEL et la ville de nous revoir périodiquement pour faire un point d'avancement. Malgré tout, nous allons essayer d'avancer sur les points suivants :

- Le devenir des rues Marcel cerdan et du Cimetière et l'organisation des accès (compétences Métropole)
- Le projet commercial et bureaux (Compétence Métropole, Carré de Soie)
- L'aspect patrimonial (Compétence ville par l'intermédiaire du permis de construire)

C'est à vous, maintenant

Faites nous part de vos remarques, de vos questions, de vos inquiétudes sur l'implantation de cette nouvelle salle.

Comité de Quartier le 15/11/2016

Contacts :

Ginette Orcel Busseneau : gob.nette@orange.fr

Jean Paul Masson : p.masson.j@wanadoo.fr